

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 04/02/2026 - B2026/001215 - 2013 B 00914 - 794 354 738 - COMPANY 145

Désignation de l'entreprise SAS COMPANY 145 Néant  \*

Adresse de l'entreprise 5 ALLEE DES BAIES 42390 VILLARS

Numéro SIRET \* 7 9 4 3 5 4 7 3 8 0 0 0 1 3 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				(3 1 0 8 2 0 2 5)		(3 1 0 8 2 0 2 4)	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 175 915	316 641	1 859 274	1 657 197
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 030 111	50 000	980 111	993 654
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>3 206 025</b>	<b>366 641</b>	<b>2 839 385</b>	<b>2 650 851</b>
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	720		720	10 720
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	26 954		26 954	14 424
	Autres * (3)	072	074	1 436 448	5 086	1 431 362	1 710 443
	Valeurs mobilières de placement	080	082	226 149		226 149	322 271
	Disponibilités	084	086	110 933		110 933	55 895
	Charges constatées d'avance *	092	094	335		335	3 105
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>1 801 540</b>	<b>5 086</b>	<b>1 796 454</b>	<b>2 116 858</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>5 007 565</b>	<b>371 727</b>	<b>4 635 839</b>	<b>4 767 709</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 320 001		1 320 001	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		150 000		150 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		2 656 414		2 609 675	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(232 910)		46 739	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>3 893 505</b>		<b>4 126 415</b>
	Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>	<b>154</b>			
	Emprunts et dettes assimilées	156		57 670		39 585	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		67 808		63 130	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	7 536	9 172		1 505	
	Comptes courants d'associés			552 363		502 625	
	Autres dettes			55 322		34 449	
	Produits constatés d'avance						
			<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>742 334</b>	<b>641 294</b>
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>4 635 839</b>		<b>4 767 709</b>	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an	195	39 635
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	338 684
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 086		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	28 000

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS COMPANY 145

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		13 1 0 8 2 0 2 5		13 1 0 8 2 0 2 4		
				Néant		
				*		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>						
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	biens	215	214		
		services *	217	218	249 698	103 006
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	28 046	67 757
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	277 744	170 762
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier			242	163 091
		- immobilier				152 166
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	1 254
	Rémunérations du personnel *				250	58 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 443
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254	115 905
					256	49 127
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5 705
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			16	
Total des charges d'exploitation (II)			264	289 399	287 222	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(11 655)	
Produits financiers				280	123 292	
Produits exceptionnels				290		
Charges financières				294	344 548	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			613	
Impôts sur les bénéfices *				306		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	(232 910)	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	18 699	
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
(FR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Basins d'emploi à dynamiser (art. 43 duodecies)		
Divers ZFANG (dont 44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993		
Zones de développement prioritaire (44 septdecies)						
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * .8.0.8...0.4107		ont imputés sur le résultat :		360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	
					39 218	

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 635 838.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 249 698.12 Euros et dégageant un déficit de 232 909.98- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	1 620 432		54 151
Installations générales agencements aménagements divers	146 624		115 881
Matériel de transport	111 200		150 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 971		3 655
<b>TOTAL</b>	<b>1 934 227</b>		<b>323 687</b>
Autres participations	240 652		14 997
Autres titres immobilisés	715 002		
Prêts, autres immobilisations financières	88 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 043 654</b>		<b>14 997</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 977 881</b>		<b>338 684</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			1 674 583	1 674 583
Installations générales agencements aménagements divers			262 505	262 505
Matériel de transport		82 000	179 200	179 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 627	59 627
<b>TOTAL</b>		<b>82 000</b>	<b>2 175 915</b>	<b>2 175 915</b>
Autres participations		3 540	252 109	252 109
Autres titres immobilisés		25 000	690 002	690 002
Prêts, autres immobilisations financières			88 000	88 000
<b>TOTAL</b>		<b>28 540</b>	<b>1 030 111</b>	<b>1 030 111</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>110 540</b>	<b>3 206 025</b>	<b>3 206 025</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		140 915	62 321		203 236
Installations générales agencements aménagements divers		23 251	26 246		49 497
Matériel de transport		97 676	23 600	76 295	44 981
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 189	3 738		18 927
<b>TOTAL</b>		<b>277 031</b>	<b>115 905</b>	<b>76 295</b>	<b>316 641</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>277 031</b>	<b>115 905</b>	<b>76 295</b>	<b>316 641</b>
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre		62 321			
Instal.générales agenc.aménag.divers		26 246			
Matériel de transport		23 600			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 738			
<b>TOTAL</b>		<b>115 905</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>115 905</b>			

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	88 000	88 000	
Autres créances clients	26 954	26 954	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 403	2 403	
Groupe et associés	1 430 646	1 430 646	
Débiteurs divers	3 399	3 399	
Charges constatées d'avance	335	335	
<b>TOTAL</b>	<b>1 551 738</b>	<b>1 551 738</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	57 670	18 035	39 635	
Fournisseurs et comptes rattachés	67 808	67 808		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	844	844		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 536	7 536		
Autres impôts taxes et assimilés	792	792		
Groupe et associés	582 476	582 476		
Autres dettes	25 209	25 209		
<b>TOTAL</b>	<b>742 334</b>	<b>702 699</b>	<b>39 635</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 916			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 320 001			1 320 001

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement	Linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau & info.	Linéaire	3 ans à 5 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 680
Dettes fiscales et sociales	763
Total	8 443

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		57 670
Emprunts	57 670	
Total (1)		57 670

##### Engagements reçus

« COMPANY 145 »  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €  
- :-  
Siège Social : VILLARS (Loire)  
5 allée des Baies  
- :-  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738  
- :-

**COMPTES CLOS LE 31 AOÛT 2025**

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a long horizontal stroke that ends in a small upward tick.

« COMPANY 145 »  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €  
- :-  
Siège Social : VILLARS (Loire)  
5 allée des Baies  
- :-  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738  
- :-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**DU 27 JANVIER 2026**

=====

**APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 AOÛT 2025**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025, s'élevant à 232 909,98 €, comme suit :

- Par imputation sur le compte « Réserves Facultatives »,  
soit la somme de..... 232 909,98 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,

